

Obligations du mariage

Par **stella35**, le **04/03/2012 à 14:14**

Bonjour,

J'ai un commentaire d'arrêt à faire et j'aurai souhaiter que quelqu'un vérifie mon travail: c'est l'arrêt du 10 mai 2006 de la première chambre civile de la cour de cassation sur les dettes ménagères.

I- La solidarité

A- L'indépendance pour chacun de contracter

B- La solidarité des dettes ménagères

II- L'exclusion de la solidarité

A- Des dettes trop excessives

B- Une relation avec le PACS

Est ce que mon plan tient la route?

Merci

Par **bulle**, le **04/03/2012 à 14:40**

Bonjour,

Une problématique peut être?

Sinon vos titres ne sont pas très évocateurs...

Par **stella35**, le **04/03/2012 à 14:56**

La problématique peut être: Les conjoints doivent -ils être solidaire concernant les dettes liées aux soins dentaires?

Mes titres sont à reformuler évidemment mais je voulais savoir si les idées étaient bonnes en parlant du principe (I): le fait que l'un des époux peut passer un contrat sans l'autre, la solidarité issu du régime primaire, la notion de dettes ménagère et de l'exception (II): le caractère excessif exprimée par les juges (utilité, en fonction du train de vie) et faire une relation avec le PACS.

Merci

Par **Camille**, le **04/03/2012** à **20:32**

Bonsoir,

[citation]c'est l'arrêt du 10 mai 2006 de la première chambre civile de la cour de cassation sur les dettes ménagères.[/citation]

Sur les 56 arrêts de ce jour-là ? Vous seriez sympa d'être un peu plus précis, en donnant le n° de l'arrêt, par exemple.

[citation]mais je voulais savoir si les idées étaient bonnes en parlant du principe...

[/citation]

Et ce ne serait pas plus simple de se référer aux articles 220 et au 1315 du code civil, comme c'est dit dans l'arrêt ?

[smile17]

[citation]et faire une relation avec le PACS

[/citation]

Quel rapport ? [smile17]

Par **stella35**, le **04/03/2012** à **20:59**

Ben je voulais montrer que le rapprochement entre le PACS et le mariage vis à vis des dettes ménagères.

Voici le lien pour l'arrêt :<http://www.easydroit.fr/jurisprudence/Cour-de-Cassation-Chambre-civile-1-du-10-mai-2006-03-16-593-Publie-au-bulletin/C49416/>

Sinon j'ai constitué un plan, pouvait vous me dire s'il colle assez à l'arrêt:

I- La solidarité des dettes ménagères à l'égard des tiers

A- Les soins dentaires compris dans les dettes ménagères

B- L'engagement des 2 époux pour les dettes ménagères

II- L'exclusion du principe de solidarité

A- La qualification de dettes excessives

B- La preuve donnée par le mari

Merci de me répondre

Par **CharlotteB**, le **12/03/2013** à **20:47**

Bonjour, j'ai le même arrêt à faire, je trouve à peu près pareil que toi niveau plan.

As tu trouver de la doctrine, ou des explications sur l'arrêt ? Je n'en trouve pas..

Et sinon, je pense qu'il faut s'appuyer sur les articles 220 et 1315 pour donner son avis et proposer une réponse Juste/pas Juste